# L'ABEILLE.

*JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT.*

PAR BULLITT, MAGNE & CIE.
No. 81, RUE CHARTRES.

JOURNAL QUOTIDIEN.....$12 } *payable d'avance.*
DU. TROIS FOIS PAR SEMAINE.....$10 }

*NOUVELLE-ORLEANS:*
MERCREDI MATIN, 24 JUIN 1840.

## CANDIDATS WHIGS

CHOISIS PAR LA CONVENTION NATIONALE.

POUR PRESIDENT DES ETATS UNIS.

## WILLIAM H. HARRISON

*DE L'OHIO.*

POUR VICE-PRESIDENT DES ETATS UNIS

## JOHN TYLER,

*DE LA VIRGINIE.*

POUR GOUVERNEUR:

## HENRY JOHNSON,

*Sujet à la décision de la Convention des Whigs de l'Etat.*

### TICKET WHIG ELECTORAL POUR LA LOUISIANE.

*1er. District*—WM. DE BUYS, d'Orléans.
*2d. District*—JOSEPH BERNARD, d'Est-Bâton-Rouge.
*3me. District*—LOUIS ROY SARRAS, de La Fourche.
*4me. District*—MARCQUES DUPRÉ, de St. Landry.
*5me. District*—SETH LEWIS, des Rapides.

CANDIDATS POUR LE CONGRÈS:

*Premier Dist. Congressionnel*—L'hon. EDW. D. WHITE.
*Second " " "* THOS. GIBBS MORGAN.
*Troisième " " "* JOHN MOORE.

LEGISLATURE D'ETAT.

WM. DEBUYS,
GLENDY BURKE,
W. C. C. CLAIBORNE,
G. BEDFORD,
L. FERRIERE,
A. W. PICHOT,
CHRISTIAN ROSELIUS.

## WHIGS, ATTENTION!

Les whigs de la ville et de la paroisse d'Orléans, et tous les amis de HARRISON et de la REFORME des autres paroisses et Etats, qui se trouvent en ce moment parmi nous, s'assembleront ce soir à 8 heures au THEATRE ST. CHARLES.

L'honorable S. S. PRENTISS du Mississipi et M. E. Mazureau prendront la parole dans cette réunion.

### ASSOCIATION TIPPECANOE DES JEUNES GENS DE LA NOUVELLE ORLEANS.

Une réunion aura lieu ce soir à 7 heures 1/2 au LOG CABIN. On compte sur l'exactitude de tous les membres.

G. KURSHEEDT } Secrétaires.
N. DELAPLAINE. }

### WHIGS ATTENTION!!!

Les whigs de la ville et de la paroisse de la Nouvelle-Orleans et tous les partisans de la réforme et du GENERAL HARRISON sont invités à se réunir ce soir à huit heures au THEATRE ST. CHARLES.

L'honorable S. S. PRENTISS de l'Etat du Mississipi, et plusieurs citoyens distingués de cette ville prendront la parole à cette occasion.

LES DAMES sont respectueusement invitées à embellir par leur présence cette reunion. Les loges seront entièrement à leur disposition.

Par ordre du comite central whig.

THOMAS URQUHART, président.
J. B. WALTON } Secrétaires.
W. H. WHITE }

### WHIGS DE LA 1ère. MUNICIPALITE ATTENTION!!!

Une assemblée des whigs du Premier District de la 1ère. Municipalité aura lieu jeudi soir, à 7 heures 1/2, à l'Hotel Conti, à l'effet de nommer des comités de vigilance. Les amis de la cause whig sont priés d'assister à cette assemblée dans laquelle plusieurs orateurs se feront entendre.

## UN DERNIER MOT SUR LES DEPENSES PUBLIQUES.

Le sujet des dépenses publiques est si épineux pour les défenseurs de l'administration qu'ils finissent par le laisser de jamais.

Quelque habile qu'on puisse être, quelques moyens qu'on emploie, on ne parviendra jamais à persuader aux gens qu'une administration qui dépense trente sept millions est plus économe qu'une autre qui n'en dépense que treize. M. Benton l'a tenté et, malgré le talent qu'on lui connait, il n'a fait qu'un tour de force cent fois plus nuisible qu'utile à l'administration.

On l'a si bien senti que la plupart des journaux du pouvoir ont gardé le silence sur ce sujet. Le *Courrier seul*, moins prudent ou plus zélé que ses confrères s'est élancé dans l'arène, la lance au poing comme un autre Don Quichotte, pour attaquer sans trêve ni merci, quiconque ne conviendrait pas que l'administration de son patron Van Buren est la plus économe de toutes les administrations possibles: puisqu'elle ne coûte au peuple que trente sept millions de piastres par an, tandis que celle de ce prodigue M. Adams coutait treize millions.

Ce qu'il y a encore de remarquable, c'est que le *Courrier* manifeste, à propos d'une question de chiffres, le plus grand éloignement pour les chiffres et surtout pour les chiffres totaux.

Ainsi que l'on établisse cette comparaison si concluante. La première année de l'administration de M. Adams en 1825, a coûté $11,490,470. La première année de l'administration de M. Van Buren en 1837 a coûté $37,243,214. Et le *Courrier* vous répond gravement: *vous ne faites que comparer un chiffre total avec un autre.*

D'ailleurs il faut convenir que le *Courrier* allègue des raisons extrêmement ingénieuses pour disculper l'administration du reproche de prodigalité, en voici un échantillon: 1o. *Les recettes ont diminué.* Qu'est ce que cela prouve relativement aux dépenses? N'avons nous pas toujours à vous opposer votre déplorable chiffre de 37 contre 131. 2o. *Il y avait, au 4 janvier 1837, $87,000,000 de dette permanente à payer.* Erreur: les tableaux publiés par l'administration constatent qu'on n'a payé pour la dette de 1833 à 1835 inclusivement, qu'environ $3,000,000.—Savoir: 1833, $1 543 513. 38; 1834, $6,176,565.19; 1835, $38 191 29.

*Résumons cette discussion.*

Il résulte des tableaux mêmes publiés par l'administration, que les dépenses publiques sont à présent, à très peu près trois fois plus considérables qu'elles ne l'étaient sous l'administration whig de M. Adams.

Les défenseurs du pouvoir n'ayant pu justifier de la légitimité ni même de la réalité de la dette publique, créée par M. Van Buren en pleine paix, il demeure établi que ce n'est qu'un moyen de dissimuler l'énormité du chiffre des dépenses.

Toutes les arguties du monde ne détruiront pas ces faits.

Depuis six mois environ, le parti fédéral-loco-foco n'a eu d'autre occupation que d'entasser calomnies sur calomnies, afin de porter atteinte au caractère, à la conduite et aux principes du gén. HARRISON: heureusement la presse républicaine a su faire prompte justice de toutes ces misérables inventions. Aujourd'hui le loco-focisme est à bout de son rouleau, et malgré la fertile imagination de KENDALL et de BLAIR, il ne réussit plus à rien inventer de nouveau: il se trouve obligé de retomber sans cesse dans des redites fatiguantes qui prouvent sa complète impuissance.

Or sur quoi roulent toutes ces élucubrations quotidiennes des intrépides champions du Van Burenisme? Sur cinq ou six accusations sans plus, et nous les résumons ici pour montrer encore une fois toute leur faiblesse et leur misaisie, pour ne pas dire plus.

1o. L'*Abolition*. Cette première charge, si souvent reproduite, si vigoureusement soutenue, est en vérité la plus ridicule et la plus fausse de toutes. Elle n'a été inventé que pour empêcher le peuple de songer au négrophilisme bien prononcé de VAN BUREN, à son vote dans le sénat de New York contre l'admission du Missouri et à cet autre vote plus grave encore dans la Convention du même état en *faveur de l'admission des* NEGRES *en droit de suffrage*. Avons-nous besoin d'ajouter que les preuves de l'orthodoxie d'HARRISON sur la question de l'esclavage sont tellement nombreuses et tellement satisfaisantes que, s'il existe encore quelques loco-focos assez peu scrupuleux pour répéter cet insigne mensonge, il n'en est point qui soient assez niais pour croire HARRISON abolitioniste.

2o. *Réduction des Blancs en esclavage.* Ici encore les allégations des loco focos ont si peu de poids et sont si dénuées de raison que, pour les détruire complètement, il a suffi d'établir les faits dans leur vrai jour. Il s'est trouvé que la loi soutenue par le Gén. Harrison, cette loi qui avait été représentée comme une œuvre monstrueuse, était une mesure humaine et philantropique qui pouvait contribuer à l'amélioration morale des condamnés pour crimes! Une loi semblable existe en ce moment dans la Virginie, le Kentucky et plusieurs autres Etats. La meilleure preuve du reste du peu de valeur de cette calomnie, c'est que les journaux au peu sensés du parti, le *N. Y. Evening Post* et le Richmond Enquirer ont dédaigné de s'en servir.

3o. *Lasheté*. Plus encore que la précédente, celle-ci doit inspirer le mépris; car elle n'a servi absolument qu'à quelques écervelés du parti loco-foco, tandis que des hommes éminens de ce parti, le colonel JOHNSON, le directeur actuel des Postes, NILES, MOSES DAWSON, le Gén. MCAFEE &c. se sont empressés de la démentir.

4o. *Détournement des fonds publics.*—Oui, l'on a osé accuser le général HARRISON d'infidélité dans le maniement des fonds publics. Certes, cette accusation qui ne s'est pas encore formellement produite dans les journaux de notre ville, étonnera fort nos lecteurs, et il y a de quoi. Comment, se dira-t-on, il s'est rencontré un homme entre les mains duquel il a passé des millions et pas une piastre n'a été perdue et c'est celui-là dont on ose mettre en doute l'intégrité! Oui, voilà jusqu'où la haine et l'aveuglement peuvent emporter les partis! Que répondre en pareil cas? Qu'il n'y a pas un mot de vrai dans cette accusation et que ceux mêmes qui l'ont portée, n'ont pu parvenir à lui donner une apparence de probabilité.

5o. *Faiblesse d'esprit.*—Rien n'est plus ordinaire que de voir les hommes les plus dépourvus de sens et d'intelligence accuser de faiblesse les esprits les plus supérieurs; et c'est ce qui est arrivé dans le cas actuel. Les hommes qui ont le plus cité contre lui, n'ont pas la centième partie de la sagacité, du bon sens, de la puissance de raisonnement et des connaissances classiques du général HARRISON. Nous n'en voulons pour preuve que l'admirable exposition des fonctions du gouvernement général qui se trouve dans sa lettre à HARMAR DENIS et SHERROD WILLIAMS. VAN BUREN même avec l'aide des éditeurs du *Globe*, ne parviendrait jamais à rien de semblable; il lui manquerait toujours la première condition pour réussir: la sincérité des convictions et la pureté des intentions.

6o. *Fédéralisme*—JOHN RANDOLPH qui n'était jamais le même deux ans de suite, JOHN RANDOLPH qui s'intitulait démocrate et était opposé à la dernière guerre, JOHN RANDOLPH qui appelait THOMAS JEFFERSON un transfuge de la démocratie, appliqua un jour à HARRISON le nom de "fédéraliste." Il reçut sur le champ un démenti, et depuis le général a répété souvent qu'il était un républicain démocrate de l'école de JEFFERSON et de MADISON. Sa conduite a toujours été d'accord avec sa profession de foi.

Tels sont en résumé les principaux points qui servent de texte aux déclamations du parti loco foco contre le grand et honnête citoyen auquel le peuple veut confier un pouvoir qui a été trop long tems souillé par les basses menées d'hommes sans foi et sans pudeur. Elles ne sont rien qu'un tissu d'infames calomnies qui cèdent au moindre examen. Blair, Kendall et leurs humbles imitateurs essaieront encore plus d'une fois de les faire revivre, mais qu'importe à celui qui est placé trop haut pour que de semblables injures puissent l'atteindre, qu'importe aussi au peuple indépendant de notre glorieuse patrie. Le PEUPLE et HARRISON sont aujourd'hui liés par les plus fortes sympathies et le PEUPLE se chargera de rendre justice à HARRISON.

Il faut en vérité que le *Courrier* soit brouillé avec toute espèce de bon sens, avec toute espèce de logique. Il prétend que la phrase suivante: "*Que ce comité avait été autorisé à donner des réponses à ceux qui demanderaient de plus amples informations sur les opinions du candidat whig*", a absolument le même sens que celle-ci: "*Le Comité a été autorisé à dire à ceux qui demanderaient de plus amples informations, que j'avais pris la détermination de ne pas prendre d'autres engagemens sur ce que je ferais ou ne ferais pas si j'étais élu président.*" Du rapprochement de ces deux phrases, il ressort évidemment pour tous ceux dont la cervelle n'est pas troublée comme celle de notre confrère, qu'elles expriment deux idées tout à fait différentes. La première dit que le *Comité donnera des réponses*, et la seconde que le *Comité n'aura pas de réponse à donner*. La première phrase est l'œuvre du *Courrier*, la seconde appartient à la lettre du Général HARRISON. Le *Courrier* a donc dénaturé tout à la fois dans son sens et dans son expression la phrase sur laquelle il prétend s'appuyer. Est-ce seulement à son aveuglement qu'il faut s'en prendre.

Certes nous avons eu déjà de nombreuses preuves de cet aveuglement; mais celle-ci est tellement forte que nous sommes tentés de croire qu'il y a lei autre chose, et que c'est de la part de notre confrère un parti pris de nier l'évidence partout où il la rencontre. Or, comment cela s'appelle-t-il en bon français? S'il ne suffisait pour anéantir les *fallacieuses* allégations du *Courrier* de la simple comparaison que nous avons faite, nous citerions la fin de la lettre du général, si noble, si digne, si modeste et en même temps si concluante:

"Comme il a été avancé que j'employais le comité "à écrire pour moi des opinions politiques, parce que "j'étais incapable de le faire moi-même, je dois dire "que je n'ai jamais eu l'habitude d'agir ainsi, et que "dans toutes les adresses, dans toutes les lettres, dans "tous les discours, dans tous les ordres du jour &c., "qui ont été publiés sous mon nom et avec mon con-"sentement, il n'y a pas une ligne qui ait été écrite ou "suggérée par autrui—je ne veux pas me faire un mé-"rite de ces productions; je ne croirais même pas qu'il "y eût eu du mal à recevoir quelque fois l'assistance de "mes amis; mais je mentionne ce fait pour montrer "combien mes ennemis politiques se préoccupent peu "de la vérité des faits qu'ils articulent contre moi."

Nous pensons qu'il n'y a rien à ajouter pour faire voir l'inanité de cette accusation insidieuse des partisans du pouvoir.

Est-ce assez formel, assez explicite? et qu'importe après cela qu'un vienne s'étayer des paroles d'un comité qui n'a reçu aucun mandat ou qui, si par hazard il en a reçu un, l'outrepasse maladroitement et sans respect pour l'homme dont il émane? Ces paroles sont sans valeur, sans portée aucune, et si notre adversaire pouvait avoir un bon mouvement de franchise, il l'avouerait comme nous; il avouerait en outre que le *comité de tutelle* est une fable bien pauvre, surtout bien usée maintenant, et qu'il est temps de la renvoyer au pays des chimères. Mais c'est peine inutile que de demander à un journal loco-foco un quart d'heure de franchise et de loyauté!

## GRANDE ASSEMBLEE WHIG.

Conformément à un avis du comité central une assemblée générale des whigs a eu lieu lundi au soir, 22 juin, à la salle de bal d'Orléans; une foule considérable des amis de la réforme et du général HARRISON s'était rendue à l'appel du comité.

L'assemblée a été appelée à l'ordre par M. Lucien Hermann, et les personnes dont les noms suivent ont été nommées officiers:

THOMAS URQUHART, président.

Vice-présidens:

| | |
|---|---|
| James P. Freret, | F. Correjeolles, |
| Martin Duralde, | Peter Rapp, |
| Joachin Viosca, | Thomas Banks, |
| Samuel Stuart, | Martin Blache, |
| D. F. Burthe, | Manuel Blasco, |
| F. Buisson, | A. Piernas, |
| Phil. Guesnon, | J. J. Isnard. |
| E. Johns, | |

Secrétaires:

N. A. Vienne—F. D. Conrad—Ferjus Gardère.

Sur motion de M. Lucien Hermann, il a été résolu que M. Théodore Hunt, président de l'Association *Tippecanoe* des jeunes gens de la Nouvelle Orléans, et M. Seth N. Nye, vice-président du *Tippecanoe* Club en l'absence du Dr. W. Brashear, soient ajoutés aux vice-présidens déjà nommés.

Sur motion de M. L. Hodge, le président a nommé les personnes suivantes membres du comité chargé de rédiger et de présenter les résolutions.

| | |
|---|---|
| W. L. Hodge, | Joshua Baldwin, |
| Manuel Cruzat, | Adolphe Layet, |
| J. Reynès, | L. U. Gaiennié, |
| Félix Labatut, | H. Trémé, |
| L. A. Barbarin, | C. F. Hozey, |
| Gustave Durel, | Felix Forstall, |
| U. Beuligny, Jr. | Levi Pierce, |
| J. H. Levesch, | F. Beckman, |
| Fred. Furst, | O. P. Jackson, |
| Theo. Rion, | S. Hermann, jr, |
| Alexr. Philips, | Chs. Boudousquié, |
| Pierre Debuys, | John Freeland. |
| James Roach. | |

Pendant l'absence du comité, Mr. le Juge Canonge a prononcé un discours dans lequel il a signalé les abus de l'administration, avec une chaleur et une éloquence qui ont produit le plus grand effet sur l'assemblée.

Mr. Manuel Cruzat, président du comité, a ensuite présenté les résolutions et le préambule suivants qui ont été adoptés à l'unanimité.

"Considérant la lutte politique actuelle comme de la plus haute importance pour les droits, les libertés et la prospérité de notre pays, dont la destinée est maintenant entre les mains d'une administration corrompue et sans principes; et—

"Considérant que la situation générale du pays est dans un état de crise si alarmant, qu'il est du devoir d'un peuple libre de remédier aux nombreux abus qui se commettent impunément dans chacune des branches du gouvernement, sans que ceux qui tiennent les rênes du pouvoir cherchent à en arrêter le cours—

"Résolu, Que nous réunirons tous nos efforts pour assurer par tous les moyens honorables, l'élection de ces patriotes distingués: *William Henry Harrison de l'Ohio, comme Président, et John Tyler de la Virginie comme Vice Président des Etats-Unis*; dans la ferme conviction que les services rendus par le général Harrison, et la pureté de sa vie, ainsi que les opinions qu'il a toujours professées sont des garanties suffisantes qu'il reformera les nombreux abus et le système de corruption qui existe maintenant, et que sous son administration le gouvernement sera rétabli sur ses bases primitives d'égalité.

"Résolu, Que nous repoussons avec le dédain et le mépris qu'elle mérite, la tentative faite d'entacher d'abolitionisme les principes du général Harrison, quand l'histoire, ses déclarations publiques, et toutes les actions de sa vie, prouvent complètement ses vues saines sur tous les sujets touchant les intérêts du Sud; tandis que les principes de Martin Van Buren, ainsi que le prouve sa conduite, en se prononçant en faveur des conditions restrictives qu'on voulait imposer à l'Etat du Missouri; sa déclaration par écrit concernant l'esclavage dans le district de Colombie: l'influence qu'il a exercée en procurant aux nègres libres le droit de suffrage, le rendent indigne de la confiance des habitans du Sud; et qu'il faut d'abord qu'il se blanchisse des votes qu'il a donnés sur ces questions, avant que la Louisiane puisse reconnaître ses droits à être considérée "comme un homme du nord professant les principes du Sud."

Résolu, Que Martin Van Buren s'est justement rendu odieux au peuple des Etats-Unis, en tolérant les malversations des employés du gouvernement; en maintenant des mesures ruineuses qui ont eu pour résultat d'anéantir ces grands intérêts du pays: l'agriculture, le commerce et les manufactures, en persistant à forcer contre la volonté du peuple, l'adoption du système ruineux et odieux de la sous-trésorerie que trois fois déjà ce même peuple a rejeté; en cherchant à faire passer sur le peuple de nouvelles taxes, par l'organisation d'une armée régulière de deux cent mille hommes, en temps de paix, et cela à une époque où le trésor se trouve vide et dans un état de banqueroute par suite de ces mesures, et de ses actes, qui tous ont contribué à réduire notre pays, autrefois si heureux et si prospère, à l'état de détresse qui se fait sentir maintenant de toutes parts.

*Résolu*, Qu'au moment où les cris de la victoire se font entendre de toutes parts en faveur de Harrison et de la réforme, les whigs de la Louisiane ne le cèderont en rien à leurs frères whigs des autres Etats, en aidant au succès de la glorieuse cause, et qu'ils ne démentiront pas les espérances du grand parti whig dont les yeux sont maintenant fixés sur eux, comme étant les premiers qui doivent commencer la grande lutte; et que les trois journées de juillet à jamais mémorables pour la France, le deviennent également pour la Louisiane, par le succès qu'y obtiendront des hommes libres, jaloux de se soustraire au joug d'une administration tyrannique et arbitraire.

Résolu, Que cette assemblée considère comme un devoir solennel que *chaque* whig doit à son pays, de soutenir de tous ses efforts le ticket suivant qui a été adopté à une assemblée publique:

Représentant au Congrès, E. D. White.

Législature d'Etat, Wm. Debuys, Henry Burke, W. C. C. Claiborne, L. L. Ferrière, A. W. Pichot, George Bedford, et C. Roselius.

Et les whigs sont par conséquent appelés par tous les motifs patriotiques à mettre de côté tout sentiment personnel, *toute* prédilection, tout préjugé, et à voter pour le ticket, tout le ticket, et rien que le ticket, et à se rappeler que ceux d'entre eux qui efficeront un nom pour en substituer un autre, ne feront que voter pour l'ennemi, et sanctionneront par ce fait les méfaits de l'administration et la corruption qui règne dans le pays.

Résolu, Que l'honorable G. S. Guion de La Fourche, en refusant de se mettre en opposition avec le candidat régulièrement désigné par le parti, et en présentant au Congrès, s'est montré le vrai champion des principes whigs, et qu'il a fait preuve d'un dévouement à la bonne cause, qui lui mérite les remercîmens sincères du parti, et qu'il est digne de servir d'exemple à tous les whigs de l'Etat.

Résolu, Qu'un comité de vigilance composé de vingt cinq personnes de chaque municipalité, soit nommé par le président pour assister aux différens bureaux les jours d'élection.

Résolu, que les éditeurs des journaux whigs de la ville soient priés de publier les délibérations de cette assemblée.

Le président a nommé ensuite les personnes dont les noms suivent membres des comités de vigilance de chaque municipalité.

PREMIERE MUNICIPALITÉ.

| | |
|---|---|
| Manuel Cruzat, | P. Lanusse, |
| Michel Musson, | J. R. Vandaman, |
| Wm. Saunders, | Numa Dupetu, |
| J. J. Day, | Edward Duplessis, |
| J. Rosa, | Henry Hulsey, |
| J. Gottschalk, | Lucu. Hermann, |
| A. Blondeau, | Theodore Zacharie, |
| J. N. Marks, | F. Bernoudy, |
| F. Correjolles, | R. Toledano, |
| A. Fernandez, | Théodore Roux, |
| C. Guenet, | S. W. Nye, |
| J. Manouvrier, | Wm. Hopkins, |
| A. D. Crossman. | |

SECONDE MUNICIPALITÉ.

| | |
|---|---|
| Wm. L. Hodge, | J. Nettles, |
| Wm. Henderson, | L. U. Gaiennié, |
| R. B. Syme, | J. B. Walton, |
| J. A. Beard, | J. H. Caldwell, |
| R. H. Brunet, | B. Harrison, |
| J. Amelung, | N. A. Vienne. |
| S. Kibourg, | Wm. Christy, |
| H. E. Lawrence, | J. R Colquhoun, |
| C. C. Williams, | R. Florence, |
| M. Robetaille, | G. Kurshedt, |
| B. Rodriguez, | Spencer Good, |
| B. Whitney, | B. Casey. |
| F. N. Wolfe. | |

TROISIEME MUNICIPALITÉ.

| | |
|---|---|
| Wm. Turner, | F. Pandelly, |
| J. B. Leefe, | S. Cucullu, |
| P. Guesnon, | J. L. Tricou, |
| A. Viavant, | P. E. Tricou, |
| F. Furst, | Albert Piernas, |
| J. Kilabaw, Jr., | Capt. Stockton, |
| S. M. Colton, | Carlos Moro, |
| John Culbertson, | L. Duvignaud, |
| D. Vaux, | J. Cammager, |
| O. De Feriet, | A. Rousseau, |
| J. R. Vienne, | N. Holden, |
| J. M. Ducros, | F. L. Morris. |
| C. Boylan. | |

Ces comités nommés, Mr. le juge O. P. Jackson; MM. C. Roselius, Wm. C. C. Claiborne et R. N. Ogden ont successivement pris la parole et tous ont été à diverses reprises interrompus par les applaudissemens frénétiques de l'assemblée. Dans leurs discours, les orateurs se sont attachés à peindre en termes clairs et précis la marche désastreuse que suit l'administration de Mr. Van Buren, et l'appel qu'ils ont fait au peuple de se rallier autour de

HARRISON et de TYLER

a trouvé du retentissement chez les membres de l'assemblée qui n'ont témoigné leur adhésion par des applaudissemens unanimes.

L'assemblée s'est ensuite ajournée après avoir adressé d'a remerciemens à Mr Mitaud qui avait bien voulu prêter sa salle de bal.

Signé THOMAS URQUHART, président
N. A. VIENNE,
F. D. CONRAD } Secrétaires.
FERJUS GARDERE.

## *INTERIEUR.*

WASHINGTON, 14 juin 1840.

SENAT.—M. Clay de l'Alabama a cherché à défendre le projet d'armée permanente de Poinsett, en attaquant le plan du général HARRISON pour l'organisation de la milice. M. Preston lui a vigoureusement répondu. La motion d'imprimer le rapport à 20,000 exemplaires a été adoptée.

M. Tappan a présenté une motion pour autoriser la banque du district à continuer une année de plus ses opérations afin de terminer toutes ses affaires. Ce bill n'a point passé.

CHAMBRE DES REPRESENTANS—M. Wise a renouvelé la motion de son collègue, M. Botts, pour obtenir une dispense des règles et il a présenté une résolution demandant une enquête au sujet des procédures de la cour martiale qui s'est tenue récemment à bord du *Macedonian* pour le jugement de George M. Hoos Adopté.

Le reste de la séance a été occupé par la discussion de la loi sur les pilotes et du bill de la sous-trésorerie.

CONVERSIONS.—L'honorable M. WM KINNEY de l'Illinois, M. TRICE du Reporter de Tazewell, (Illinois), l'éditeur du *Republican* de Morgantown, Mr JOSIAH HUNT, un vétéran de la revolution, viennent de se déclarer contre Van Buren.

NEW-YORK.—La Congrégation des Juifs Allemands de New-York a acheté la maison d'assemblée des Quakers, dans la rue Henry, et s'occupe à la transformer en Synagogue.

Une Dame de Salem a laissé à JULIA BRACE, la jeune fille sourde, muette et aveugle de l'asyle d'Hartford, une rente annuelle de $200.

*Ile nouvellement découverte*—On lit dans l'*Evening Signal* la lettre suivante d'un officier de la marine américaine:

*A bord du schooner des Etats-Unis Enterprise.*

PERNAMBUCO, 6 mai 1840.

Monsieur,

J'ai le plaisir de vous annoncer que l'*Astrolabe* et la *Zélie*, vaisseaux français chargés d'explorer la mer du Sud, viennent d'y découvrir une nouvelle île ou un nouveau continent, comme on l'appelle. Ce renseignement nous a été apporté ici par la barque anglaise *Calcutta* qui vient de la terre de Van-Diemen et qui avait à bord une carte de la côte de cette nouvelle île et quelques échantillons de *granit* qu'on y avait recueillis. Cette île a reçu le nom d'*Adélie*, en l'honneur de la Reine (les Français) et se trouve entre 139° 30' et 148° 30' long. orientale de Paris et 65° et 67° lat. boréale méridionale. On assure que cette terre est complètement entourée par un rempart de glace qui s'étend à plusieurs milles en mer. Cette notice est sans doute la première qu'on recevra de cette découverte dans les Etats-Unis et je prends grand plaisir à vous l'adresser.

Votre ami,
J. A. WINSLOW.

## *VARIETES.*

### DES FORCES NAVALES DE LA FRANCE A DIFFERENTES EPOQUES.

L'histoire de la marine française comprend quatre grandes époques: l'époque gauloise, l'époque de Charlemagne, l'époque des croisades, et la période de puissance et de gloire qui commence au règne de Louis XIV.

On sait que les Gaulois étaient redoutés sur mer, particulièrement les Marseillais et les Venètes, mais il nous est impossible de préciser la force de leurs flottes.

Charlemagne, qui avait reculé les limites de son empire jusqu'à l'Elbe et le Danube, voulut rendre ses états respectables du côté de la mer, et créa une marine que ses faibles successeurs laissèrent anéantir par les pirates du Nord.

Pendant les croisades, flottes que la France équipa furent plus ou moins considérables, selon l'importance des expéditions projetées sur la Terre-Sainte; toutes elles étaient plus composées de bâtimens de transport que de navires de guerre; elles n'avaient d'ailleurs rien de permanent, puisqu'on les désarmait au retour, quand toutefois elles pouvaient opérer ce retour.

Ce n'est donc qu'à dater du règne de Louis XIV que la France a pu compter une marine puissante et que ses forces navales ont été organisées. Dès 1670, la flotte française était déjà formidable. De 1678 à 1682, notre marine fut élevée à un tel point de grandeur que les d'Estrées, les Duquesne, les Foubin, les Jean Bart en furent eux-mêmes étonnés. Louis XIV, maître sur terre, voulut étendre la puissance de son sceptre jusque sur l'Océan; il le voulut, et bientôt ses escadres battirent les Anglais et les Hollandais dont l'arrogance trônait alors sur les flots, en même temps qu'elles abattaient l'insolence des régences barbaresques et humiliaient la superbe Gênes.

En 1692, la France avait 137 vaisseaux de haut-bord et 190 frégates, bâtimens comparativement moins forts que ceux d'aujourd'hui, mais qui employaient dans leur ensemble un personnel bien plus considérable qu'à présent, puisque notre flotte comptait alors un effectif de 80,000 matelots. Nous avons, en outre, le corps de maistrance le mieux exercé qu'il y eût en Europe.

Louis XV et la régence nous laissèrent perdre la supériorité que nous avions sur mer, un grand nombre de bâtimens furent désarmés et les cadres restreints.

A la suite de la guerre de l'indépendance américaine, en 1786, Louis XVI voulut armer une flotte de 241 bâtimens de guerre, dont 81 vaisseaux et 50 frégates; le reste devait se composer de corvettes, de brûlots et navires de flotille. Cet effectif fut en 1791 porté à 83 vaisseaux et 75 frégates.

En 1812, sous Napoléon, nous possédions 113 vaisseaux et 73 frégates tant à flot qu'en construction.

Après les dépouilles de l'Empire, en 1814, il ne restait plus à la France que 72 vaisseaux et 38 frégates. Le traité imposé par les puissances étrangères au comte d'Artois, lieutenant-général du royaume, réduisait même le nombre des bâtimens de notre marine à 13 vaisseaux, 21 frégates, 27 corvettes, 15 autres, 15 flûtes et 60 transports. Cette désastreuse convention fut heureusement modifiée par la paix de Paris du 30 mai suivant.

La France en 1819, ne comptait plus que 38 vaisseaux et 43 frégates dont plusieurs même étaient en mauvais état, 14 vaisseaux et frégates avaient donc été anéantis en cinq ans, tant étaient grande l'incurie de la Restauration et son désir de complaire à la sainte-alliance.

Sous le ministère Portal, en 1820, il fut arrêté que l'état de nos forces navales disponibles pendant la guerre serait fixé à 40 vaisseaux, 50 frégates et 80 bâtimens d'un ordre inférieur. Il restait alors à construire 16 frégates pour arriver à cet état.

En 1824, sous le ministère Clermont Tonnerre, il fut décidé, comme en 1820, que nos forces maritimes seraient de 40 vaisseaux et 50 frégates, dont les deux tiers au moins devrait en être conservés à flot en bon état, tandis que l'autre tiers serait porté aux travaux de construction et resterait sur les chantiers. On y ajouta 28 autres vaisseaux et frégates qui devaient être également en construction et portés à des degrés d'avancement inégaux dont le terme moyen serait de 10 à 12/24.

En prenant le portefeuille, en 1827, M. Hyde de Neuville, à la suite d'un nouvel examen du matériel naval, arrêta qu'on augmenterait le nombre des vaisseaux en construction et que 55 vaisseaux et 60 frégates figureraient à l'avenir sur l'état général de nos bâtimens qui serait ainsi porté à 119 tant à flot qu'en chantier.

La considération du prompt dépérissement des bâtimens à flot détermina de nouveau à en diminuer le nombre en 1835; on le réduisit à 20 vaisseaux et 25 frégates; il fut arrêté que 20 autres vaisseaux et 25 frégates seraient portés aux 22/24 de construction, et resteraient sur les chantiers; enfin qu'on tiendrait en réserve, également sur les chantiers, 13 vaisseaux et 16 frégates, dont le degré de construction ne serait porté qu'aux 10/24.

Depuis, l'état de notre marine a subi peu de modifications, et la flotte française, d'après les derniers relevés officiels, se compose de:

| | |
|---|---|
| Vaisseaux de ligne, | 46 |
| Frégates, | 56 |
| Corvettes de guerre | 25 |
| Corvettes-avisos, | 7 |
| Bricks, | 31 |
| Bricks-avisos, | 18 |
| Cannonières, goélettes, &c, | 24 |
| Bâtimens de flotille | 17 |
| Corvettes de charge de 800 tonneaux | 31 |
| Gabarres | 16 |
| Transport de 925 tonneaux. | 36 |
| Bâtimens à vapeur, | 25 |
| Total. | 250 |

Ces navires peuvent porter près de 10,000 bouches à feu et 100,000 hommes de troupes. Le corps de 90,000 marins portés sur les matricules de l'inscription maritime; mais avec ce nombre il y a à peine 45 à 50,000 matelots disponibles pour le service de la flotte, c'est-à-dire qu'en cas de guerre on ne pourrait lever que la moitié du nombre total des hommes inscrits.

## CARTER ET SON TIGRE.

On lit dans un journal Français:

"Après avoir été long-temps, et impitoyablement attendu à Cahors, le célèbre dompteur, arrivé dans nos murs depuis seulement quarante-huit heures, promettait une ample satisfaction à notre avide curiosité. C'était vendredi au soir. Déjà, dans un cirque construit à l'avance, Carter avait disposé les nombreux accessoires dont il use forcément dans ses moindres représentations. Tout était prêt pour la première représentation du *Lion du Désert*, et il ne manquait plus que la permission de nos autorités, qui, par une mesure de haute prudence qu'on ne saurait trop louer, voulant s'assurer par elles-mêmes de toutes les garanties de sûreté possibles, avaient exigé, à cet effet, une répétition générale des scènes seulement où les animaux sont en présence du public. Une seule assistait d'élite fut donc conviée. Au premier acte de la pièce tragique, qui, tout sauve qu'une lutte simulée, mais effrayante, doit avoir lieu entre Carter et son jeune tigre, ce dernier saute à la gorge au moment où, accablé de fatigue, celui-ci se couche et feint de sommeiller. Plein de sa confiance habituelle, Carter attendait donc son terrible jouteur. Il arriva en effet, quêtant, le regard fauve et la gueule béante, puis, prompt comme l'éclair, d'un bond s'abattit sur sa proie. Ce fut tel, que l'assemblée entière s'effraya tout d'abord. La lutte s'engagea, terrible, acharnée, et chacun frissonnait d'épouvante, car bien qu'on sût n'assister qu'à une pure fiction, on eût dit que réellement l'homme et l'animal étaient aux prises. Malheureusement oui, tien n'était simulé cette fois. La salle entière répondit par un cri unanime à un cri douloureux qui venait de retentir sur le théâtre, suivi bientôt de plusieurs autres cris effroyables. Déjà la scène était rougie de sang et Carter portait à la gorge de profondes plaies, d'où le sang jaillissait en abondance.

"Les hurlements étaient dans l'assemblée, et la lutte n'en continuait pas moins. Que faire! Qui eût osé intervenir sur un pareil champ de bataille! L'animal, qui un instant avait paru céder sous la puissance musculeuse de son maître, s'anima de nouveau à la vue du sang, et se rua sur l'Américain, le saisissant au bras gauche à la hauteur de l'épaule, l'allait infailliblement déchirer. Chacun se sauve crois, quand celui-ci qui heureusement n'apaise une seule minute perdu son sang-froid, avisant, à quelques pas derrière lui, le marteau d'un machiniste, se traîne, à demi-renversé, et toujours le bras saignant dans la gueule du tigre, jusque dans la coulisse, et là, saisissant l'instrument de délivrance, il en asène un coup si violent sur la tête de l'animal furieux, que sur le champ il fut couché par terre et presque sans vie.

"Tout cela fut lieu en moins de trois minutes.

"Ce tigre, dont Carter paraît faire grand cas, ne succombera pas, on l'espère; quant à lui, ses blessures sont excessivement graves: c'est surtout à la gorge que les plaies sont profondes et dangereuses."

## DEUX OU TROIS GENDARMES, MON PRESIDENT.

—La dernière audience de la police correctionnelle a été égayée par une scène assez comique. On appelait à la barre de la Seine Mr Mazuy contre Mme. Mazuy. Un petit homme tout rebougri, le chef couvert d'un bonnet de soie noire, et portant sous le bras un immense parapluie rouge qui semble défier le beau siècle, se présente à la barre.

M. le président—Cette affaire se présente sur citation directe; les pièces ne nous ont pas été produites à temps et le tribunal ne peut en prendre connaissance; il y aurait lieu à une remise. On est la prévenue!

Le petit homme—Oh! elle ne viendra pas, monsieur le président.....elle n'osera jamais venir.

M. le président—C'est vous qui êtes le plaignant?

Le petit homme—Oui, monsieur le président.....

Joseph-Anatole Mazuy, rentier, ci devant marchand d'instruments de pêche.

M. le président—Et la prévenue, qu'elle est elle?

M. Mazuy—C'est ma femme, monsieur le président.....ma légitime épouse.

M. le président—Pourquoi la faites-vous citer devant le tribunal?

M. Mazuy—Parce qu'elle ne fait que me battre, et que je suis au bout de ma patience.

M. le président—Comment, votre femme vous bat?

M. Mazuy—Parfaitement, monsieur le président pour le moindre